

Collège des Ecoles Doctorales USPC

Contrats doctoraux « double culture »

Appel 2016

L'Université Sorbonne Paris Cité met au concours en 2016 **dix contrats doctoraux** destinés à développer les **approches croisées des problèmes de recherche à l'interface entre au moins deux disciplines**, et à favoriser l'interaction entre les ED et les unités de recherche de USPC.

Ces contrats sont des contrats doctoraux¹, c'est-à-dire de trois ans correspondant à une rémunération sans mission complémentaire.

Les objectifs et les critères d'éligibilité et de sélection des projets sont indiqués ci-dessous. La sélection des candidats est organisée en deux temps : une sélection par les Ecoles doctorales, puis par un jury organisé au niveau de SPC.

Objectif

Le volant « double culture » de la campagne 2016 vise à soutenir des projets pluridisciplinaires originaux bénéficiant des approches théoriques et/ou méthodologiques complémentaires de deux encadrants d'USPC appartenant à deux unités de recherche labellisées différentes, de deux ED et deux établissements différents d'USPC.

Eligibilité

Les conditions pour être éligible à ces CD sont :

- les sujets et projets de thèse mettent en jeu des approches relevant de plusieurs disciplines et doivent être innovants et se situer à l'interface de deux disciplines ;
- deux co-encadrants (un par discipline) doivent encadrer la thèse à parts égales ;
- les projets se déroulent dans deux unités de USPC appartenant à deux établissements différents ;
- les dossiers sont proposés avec le soutien de deux écoles doctorales, l'une principale et l'autre secondaire (l'inscription administrative se faisant dans l'ED principale) ; la candidature devra avoir été classée en liste principale ou complémentaire par l'ED principale et examinée par l'ED secondaire.

Composition du dossier

Le dossier devra comporter

- une fiche « résumé » suivant le modèle en annexe ;

¹ Au sens du décret du 23 avril 2009

- un CV du – de la candidat-e (1 à 2 pages) ;
- un CV des co-encadrant-e-s (1 à 2 pages avec une liste de publications pertinentes pour le projet ;
- une lettre de soutien des directrices-eurs des unités concernées ;
- un projet de thèse (5 pages maximum) en mentionnant en particulier : l'objectif du projet, le contexte scientifique, social et sociétal du projet, l'impact attendu, le programme de recherche envisagé (contenant un calendrier), la méthodologie ou les dispositifs qui seront utilisés, les modalités de financement prévues, les perspectives attendues en termes de développements futurs en recherche et applications ;
- un projet de co-encadrement co-signé par les deux co-encadrants.

Déroulement du concours

Chaque ED pourra présenter un nombre de candidatures dépendant du nombre de docteurs qu'elle diplôme par an (1 candidature pour 0 à 39 docteurs, 2 au-delà). Les ED choisissent dans quel pôle elles soumettent le dossier.

Les dossiers pré-selectionnés devront être transmis avant le **20 juin 2016 par mail à l'adresse: ced@uspc** (fiche « résumé » format Word + un seul document format PDF pour le reste du dossier)

La sélection définitive du candidat par l'ED principale devra avoir eu lieu au plus tard, le **4 juillet 2016** et validée par mail auprès du CED SPC. Les candidat-e-s retenu-e-s seront auditionné-e-s le **11 juillet 2016** par un jury composé du Comité Exécutif du CED ainsi que de quatre experts extérieurs (un par pôle) à USPC

Le jury s'attachera, notamment, à examiner la qualité du-de la candidat-e, la faisabilité du projet et le respect de la philosophie générale de ces CD, soutenant des projets innovants relevant d'une "double culture scientifique".

Les résultats seront communiqués aux intéressés **le 18 juillet 2016.**